

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL**

N° DE\_2021\_09\_004

**Membres en exercice : 17**

**Présents : 15**

**Votants : 15**

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-quatre septembre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte des Eaux du Causse de Martel et de la Vallée de la Dordogne, dûment convoqué s'est réuni Maison de la Truffe CUZANCE sous la Présidence de Monsieur Jean Luc LABORIE, Président du SMECMVD.

**PRESENTS :**

Jean DELVERT, Jean Vincent FEIX, Jacques BOULONNE, Guy FLOIRAC, Jean Luc LABORIE, Arnaud RICOU, Didier DELBREIL, Michel LEVET, Gabrielle COLLIGNON, Annie CAVIER, Guy MISPOULET, Philippe CASTANET, Guy GIMEL, Christian DAURAT, Alain LALBIAT

**Excusées :**

Olivier VITRAC, Gaeligie JOS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain LALBIAT

Date de la convocation : 16 septembre 2021

---

**Objet : Acquisition véhicule**

Monsieur le Président expose au Conseil Syndical la nécessité d'acquérir un véhicule.

Il précise qu'après consultation de différents garages, la proposition du GARAGE ROUGIE à MARTEL pour un DACIA DUSTER a été retenue.

Monsieur le Président propose donc au Conseil Syndical d'acheter cette voiture et d'amortir cette dépense sur 5 ans.

RF CAHORS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/09/2021 046-200094647-20210924-DE_2021_09_004-DE

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents émet un avis favorable à l'acquisition du véhicule proposé et fixe à 5 ans la durée d'amortissement de celui-ci.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Président,  
Jean Luc LABORIE



Rendu exécutoire le : 30/09/2021  
Transmis en Sous-Préfecture le : 30/09/2021  
Publiée : 30/09/2021

